

BREVET PROFESSIONNEL

Responsable d'Entreprise Agricole (BPREA)

En formation professionnelle continue ou par apprentissage



PUBLIC

- Tout personne ayant un projet d'installation agricole : élevage, maraîchage, ...
- Jeunes jusqu'à 26 ans : possibilité de suivre la formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

OBJECTIFS

- Diplôme destiné **aux personnes qui souhaitent s'installer en agriculture**. Il permet d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à un chef d'exploitation : techniques et économiques.
- Le Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (BPREA) est un diplôme de niveau 4 (niveau Bac) délivré par le Ministère de l'Agriculture
- Il octroie la capacité professionnelle permettant de prétendre à l'obtention des aides à l'installation (Dotation Jeune Agriculteur - DJA)

NOS SPECIFICITES

- Plusieurs spécialités proposées au CFPPA Savoie-Bugey : élevage de bovins, ovins, caprins, élevage d'escargots, maraîchage et horticulture
- Compétences spécifiques en **agriculture de montagne, maraîchage biologique, transformation fromagère, des fruits et légumes, des escargots***, **optimisation des matériels et bâtiments agricoles, accueil à la ferme, atelier poules pondeuses**
- Parcours adapté aux besoins et aux situations de chaque candidat
 - Formation modulaire
 - Suivi personnalisé des projets

DUREE

- Répartition des modules de formation sur une durée de 10 mois à 2 ans
- Entrée en formation en septembre
- 1200 heures de formation : jusqu'à 1000 heures en centre et 8 semaines en milieu professionnel
- Semaine de 35h (9h-17h)

FORMATION

- Formation continue à temps plein sur 10 mois en s'appuyant sur des exploitations agricoles et partenaires du territoire (visites, travaux pratiques, ...)
- Formation en alternance sur 2 années dans le cadre de l'apprentissage : une formation pratique renforcée en exploitation agricole.

Certains modules de spécialisation peuvent être réalisés dans d'autres centres de formation (fonctionnement en réseau avec les autres centres de formation de la région Auvergne Rhône-Alpes conduisant le BPREA) dont certains en FOAD (Formation Ouverte et A Distance).

PRATIQUE

- Financement et rémunération de la formation selon le statut des apprenants:
 - Stagiaires en formation continue : Conseil Régional et le FSE ou autres modalités (CIF, Pôle Emploi, AGEFIPH, CPF, FAFSEA...)
 - Apprenti : salaire versé par l'employeur suivant la grille de l'apprentissage
- Possibilité de restauration et d'hébergement

* réservé aux stagiaires suivant une formation en héliciculture (BPREA ou titre)

BREVET PROFESSIONNEL

Responsable d'Entreprise Agricole



CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir un projet d'installation avancé
- Entretien individuel et test de positionnement lors de journées d'information régulières
- Accueil coordonné avec le point accueil installation.
- Avoir un maître d'apprentissage si formation par la voie de l'apprentissage

INSCRIPTIONS

- Avoir plus de 18 ans
- Posséder au moins un CAP ou avoir suivi soit un cycle complet de BEP, soit une scolarité complète de 2^{de}
- Justifier d'au moins 1 an d'expérience professionnelle

CONTACTS

CFPPA SAVOIE-BUGEY

Responsable de formation
Johanne LHOMME
Informations pédagogiques :
johanne.lhomme@educagri.fr

Informations administratives .et
financières
cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr

DOMAINE REINACH
73290 LA MOTTE-SERVOLEX
Tel : 04.79.25.42.02
Fax: 04.79.25.44.08

cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr
www.reinach.fr

ORGANISATION DU DIPLOME

Le BPREA est structuré en 7 Unités Capitalisables (UC).
Chaque UC constitue un bloc de compétences.

Se situer en tant que professionnel

Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant

Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

Piloter le système de production

Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements

Gérer le travail

Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

Combiner les différentes activités liées aux productions

Mettre en oeuvre les opérations liées à la conduite des productions

Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers

Réaliser des choix pour l'entreprise en matière de situation fiscale et juridique

Valoriser les produits ou services de l'entreprise

Commercialiser un produit ou un service

Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

2 UCAREs

à choisir parmi la liste

Transformer les produits de l'atelier : lait ou escargot ou fruits et légumes

Conduire une activité de poules pondeuses

Mettre en oeuvre une activité d'accueil à la ferme
Optimiser le matériels et bâtiments agricoles

Autre UCARE d'un autre CFPPA

RÉUSSITE AU DIPLOME

Le BPREA s'obtient par la validation de 7 UC. Chaque bloc de compétences est valable à vie s'il est obtenu par la voie de la formation professionnelle et 5 ans par la voie de l'apprentissage.

